

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi le 6 novembre 2018, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande d'usage conditionnel en vertu du règlement RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels et sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La demande d'usage conditionnel, concerne la propriété située au 5435, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet de permettre l'usage de bureau au 2^e étage de ce bâtiment industriel.

La demande de dérogation mineure concerne la propriété située du 2450 au 2486, boulevard Marcel-Laurin et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale dont la marge avant ne respecte pas toutes les normes applicables.

Montréal, le 17 octobre 2018

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

I give notice that on Tuesday, November 6, 2018, at 7 :30 P.M., the Council of the Borough of Saint-Laurent will hold a public meeting at the Council Room of the Borough Hall at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, in order to give a decision on one conditional use application under by-law RCA06-08-0020 on conditional use and on one application for minor exemption from by-law number RCA08-08-0001 on zoning.

The conditional use application concerns the property located at 5435 chemin de la Côte-de-Liesse to allow office use on the 2nd floor of this industrial building.

The minor exemption concerns the property located from 2450 to 2486 boulevard Marcel-Laurin to authorize the construction of a multi-family dwelling of which the front margin does not respect all the applicable standards.

Montréal, October 17, 2018

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council